

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



**MINISTERE DES PECHEES, DES INFRASTRUCTURES
MARITIMES ET PORTUAIRES (MPIMP)**

**DIRECTION DE LA PROTECTION ET DE
LA SURVEILLANCE DES PECHEES (DPSP)**



**BULLETIN DES STATISTIQUES
DU PREMIER TRIMESTRE 2025**

Cité Fenêtres Mermoz - Dakar - Corniche Ouest

Email : surpeche@hotmail.com - BP : 3656

Tél. : 33 860 24 65 - Fax : 33 860 31 19

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ACRONYMES.....	2
AVANT PROPOS.....	3
RESUME	4
I/ RESULTATS GENERAUX DU PREMIER TRIMESTRE 2025.....	6
II OPERATIONS DE SURVEILLANCE :.....	7
II.1 : Patrouille aérienne.....	7
II.1.1 : Graphique des patrouilles aériennes.....	7
II.2 : Patrouilles maritimes de surveillance participative par centre secondaire de surveillance côtière	8
II.2.1 : Graphique des patrouilles maritimes de surveillance participative.....	8
II.3 : Tableau des Patrouilles de surveillance maritime par la Marine Nationale.....	9
II.4 : Tableau des Patrouilles de surveillance maritime par les vedette de la DPSP.....	9
III. INSPECTION ET CONTROLE.....	10
III.1 : Suivi VMS des navires nationaux par type de pêche.....	10
III.2 : Suivi VMS des navires étrangers par type de pêche.....	10
III.3 : Tableau récapitulatif du suivi VMS des navires nationaux et étrangers	10
III.4 : Inspections à quai.....	11
III.4.1 : Nombre d'inspection de navires nationaux par option	11
III.4.1.1 Graphique de navires nationaux inspectés.....	11
III.4.2 : Nombre d'inspection de navires étrangers par option	12
III.4.2.1 Graphique : Nombre de navires étrangers inspectés.....	12
III.4.3 : Nombre d'inspection par nationalité	13
III.4.3.1 Graphique : Nombre d'inspection par nationalité	13
IV. ARRAISONNEMENTS.....	14
IV.1 : Tableau nombre de navires nationaux arraisonnés par option	14
IV.2 : Tableau nombre de navires étrangers arraisonnés par option	14
IV.3 : Tableau des déclarations de préjudices et montants des conciliations.....	14
IV.4 : Tableau nombre d'embarquement des observateurs par type de pêche.....	14
IV.5 : Tableau Certification de capture des produits de la pêche.....	14
IV.5.1 Graphique : Quantités de produits certifiés (tonnes) et Nombre de certificats / Direction	15
IV.5.2 Graphique : Quantités de produits certifiés (tonnes) et Nombre de certificats / Aéroport	15
V : SECURITE DES PECHEURS ARTISANS	16
V.1 : Tableau Bilan mensuel des évènements marins pour le 1 ^{er} Trimestre.....	16
V.2 : Tableau Bilan des évènements marins par régions.....	16
V.2.1 : Graphique : Bilan des évènements marins.....	16
V.3 : Typologie des accidents 2025.....	17

LISTE DES ACRONYMES

- **AMP :** Aires marines protégées
- **CC DEMC :** Chalutier Crevettier Démersal Côtier
- **CC DEMP :** Chalutier Crevettier démersal profond
- **CP DEMC :** Chalutier poissonnier démersal côtier
- **CP DEMP :** Chalutier poissonnier démersal profond
- **CP PELC :** Chalutier poissonnier pélagique côtier
- **CRRS :** Centre Radar Radio Satellite
- **CSRP :** Commission Sous Régionale des Pêches
- **CSSC :** Centre Secondaire de Surveillance Côtière
- **DIC :** Division des Inspections et du Contrôle
- **DPSP :** Direction de la Protection et de la surveillance des Pêches
- **EFS :** Eléments français au Sénégal
- **EM-Marine :** Etat-Major de la Marine nationale
- **LPDC :** Licence de Pêche Démersale Côtière
- **LPDP :** Licence de Pêche Démersale Profonde
- **LPPC :** Licence de Pêche Pélagique Côtière
- **LPPH :** Licence de Pêche Pélagique Hauturière
- **SCS :** Suivi, Contrôle et Surveillance
- **TRIM :** Trimestre
- **VMS :** Vessel Monitoring System

AVANT PROPOS

Au Sénégal, les activités statistiques sont régies par la Loi 2004 – 21 du 21 juillet 2004 qui définit les principes fondamentaux et le cadre institutionnel qui gèrent les activités des services et organismes chargés de la production et de la diffusion des données statistiques publiques. Elle traite du fonctionnement général et de la coordination du système statistique national.

Le système statistique national a pour mission de fournir aux administrations publiques, aux institutions régionales et internationales, aux entreprises et organisations non gouvernementales, aux médias, aux chercheurs et au public des informations statistiques à jour se rapportant à l'ensemble des domaines de la vie de la nation.

Ainsi, le décret 2018 – 1292 portant organisation du Ministère de la Pêche et de l'Economie maritime (MPEM) stipule que la Direction de la Protection et de la surveillance des pêches (DPSP) a pour mission l'élaboration et la mise en œuvre de la politique définie par l'Etat en matière de protection et de surveillance des pêches maritime et continentale ainsi que du contrôle et du renforcement de la sécurité de la pêche artisanale. A ce titre, la DPSP collecte, traite et diffuse des données statistiques.

Conformément à l'arrêté 002210 du 06 février 2019 portant organisation et fonctionnement de la DPSP, les informations statistiques sont collectées au niveau des différents bureaux des divisions ; à travers des outils, de suivi des navires et des embarcations de pêche, qui sont constitués par le :

- *listing des navires autorisés à pêcher au Sénégal,*
- *journal de veille du Centre Radar Radio Satellite (CRRS),*
- *VMS (Vessel Monitoring Système),*
- *certificat de capture simplifié (pirogues),*
- *certificat de capture (navires industriels),*
- *registre de suivi de la certification des captures,*
- *certificat à la première vente,*
- *rapport de patrouille aérienne,*
- *rapport de patrouille maritime,*
- *registre de suivi d'embarquement ou de débarquement des observateurs des pêches ;*
- *rapport des centres secondaires de surveillance côtière,*
- *registre de suivi du programme gilet de sauvetage,*
- *registre de suivi des balises de géolocalisation,*
- *registre de suivi des événements marins ;*
- *registre de suivi des conciliations entre acteurs,*
- *rapport de marée des observateurs,*
- *rapport d'inspection au port et en rade,*
- *registre de suivi des requêtes d'assistance (certificat de capture)*
- *registre de suivi des arraisonnements.*

Ce présent bulletin compile les données statistiques sur le suivi, contrôle et surveillance (SCS) des pêches et la sécurité des pêcheurs artisans.

Il est conçu comme un tableau de bord et de baromètres d'appréciation du niveau d'efficacité des actions prévues, et permettra d'apporter les mesures correctives nécessaires.

RESUME

Au premier trimestre de l'année 2025, le suivi des activités menées contre la pêche INN par l'Autorité compétente a permis d'enregistrer les résultats suivants.

Au niveau opérationnel, des patrouilles aériennes n'ont pas été réalisées pour ce premier trimestre 2025. Elles sont dues aux problèmes techniques que rencontre l'avion de l'Armée de l'Air ainsi que la fin de la collaboration avec les EFS. Par contre pour l'année précédente 260 navires de pêche industrielle ont été survolés et identifiés. (Cf *Tableau II.1. P.07*).

Au niveau de la surveillance participative dans les centres secondaires de surveillance côtière, il a été recensé cinq-cent-quatre-vingt-quinze (595) missions, contre trois-cent-quarante-quatre (344) au premier trimestre 2024. Le nombre de pirogues inspectées représente sept-mille-deux-cent-soixante-neuf (7 269) unités contre deux-mille-sept-cent-quatre-vingt-douze (2 792) pour la même période de l'année précédente. Ce qui représente une hausse de 160% en valeur relative. Durant les patrouilles, le nombre de pirogues arraisonnées se chiffre à deux-cent-trente-trois (233) contre quatre-cent-vingt-deux (422) au premier trimestre de l'année 2024 ; on remarque une baisse de 45% par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Les principales activités de surveillance participative concernent les centres : Saint Louis (38%), Kafountine (12%) et Mbour (11%). (Cf *Tableau II.2. P.08*).

Les efforts de patrouille de la Marine nationale durant ce premier trimestre ont permis d'effectuer cent-vingt-sept (127) missions dans la zone économique exclusive (ZEE) et de contrôler quatre-vingt-sept (87) navires de pêche industrielle. Les patrouilleurs ont effectué en mer un nombre de jours cumulés équivalant à trois-cent-trois (303). (Cf *Tableau II.3. P.09*)

Les activités de surveillance des vedettes de la DPSP ont permis d'effectuer 30 missions et de contrôler trente-trois (33) pirogues et 9 navires de pêche industrielle. (Cf *Tableau II.4 P.09*).

Au plan des activités de suivi par senseurs, les inspections et contrôles effectués, suivant le listing des navires titulaires de titres de pêche, concernent 131 navires nationaux pour ce premier trimestre 2025. Il faut également relever que pour ce premier trimestre 2025, il n'y a pas eu de navires étrangers européens dans notre ZEE ayant fait l'objet de surveillance passive (suivi par senseurs). Les navires étrangers n'ont pas été réalisés pour ce premier trimestre 2025 à cause du non renouvellement du protocole d'accord de partenariat sur la pêche durable avec l'UE dont l'échéance est arrivée à terme. (Cf *Tableaux III.1 ; III.2 ; III.3 P.10*).

Les activités de veille portuaire ont permis d'effectuer trois-cent-un (301) inspections et contrôles de navires nationaux contre trois-cent-onze (311) par rapport à la même période correspondante de l'année 2024, soit une baisse de 3%. En ce qui concerne des navires étrangers, le contrôle à quai a permis d'effectuer trois-cent-quinze (315) inspections contre vingt-huit (28) au premier trimestre 2024, soit 287 inspections de plus par rapport à la période passée en revue de

l'année précédente. Cette hausse est due à une arrivée en masse des navires gambiens pour l'année 2025. Au total, six-cent-seize (616) navires ont été inspectés et contrôlés contre trois-cent-trente-neuf (339) navires au premier trimestre de l'année 2024. (Cf Tableaux IV.4.1 ; IV.4.2 et IV.4.3 P.11-12-13).

Concernant les statistiques des arraisonnements des navires de pêche industrielle, elles seront compilées dans le rapport du premier semestre. (Cf Tableau IV.1 ; IV.2 et IV.3 P.14).

Le nombre d'embarquement des observateurs des pêches a atteint au cours de ce premier trimestre neuf (09) embarquements. (Cf tableau IV.4 P.14).

La certification de captures des produits de la pêche au niveau de la Direction, la quantité certifiée a atteint cinquante-huit-mille-sept-cent-quatre-vingt-huit (58 788) tonnes, contre soixante-quatre-mille-sept-cent-soixante et une (64 761) tonnes au premier trimestre de l'année 2024, soit une diminution de -9,22% en valeur relative. Le nombre de certificats délivrés à la direction s'est replié de -6,52%. La quantité de produits certifiés au niveau de l'aéroport, se chiffre quant à elle à mille-soixante-seize (1 076) tonnes au premier trimestre de l'année 2025, contre mille-cent-quatre-vingt-neuf (1 189) au même trimestre en 2024, soit un recul de 9,50 point de pourcentage (Cf tableau IV.5 P.14-15).

Au plan du suivi de la sécurité des pêcheurs artisans, il a été recensé au cours du premier trimestre de l'année 2025, quarante-trois (43) cas d'accident en mer, contre vingt-sept (27) à la même période en 2024 ; d'où une augmentation de 59% en valeur relative. Il a été enregistré pour les pertes en vies humaines (16), vingt-sept (27) personnes portées disparues et cent-soixante-cinq (165) rescapés. Les principaux cas recensés concernent les régions de Thiès (14), de Ziguinchor (12), de Saint-Louis (10), de Fatick (06) et de Dakar (1). Des dégâts matériels sont également notés, et estimés à 14 050 000 Franc CFA.(Cf tableau V.1 ; V.2 et V.3 P.16-17)

Enfin, toutes les opérations de suivi, contrôle et surveillance (SCS) du premier trimestre de l'année 2025 sont répertoriées dans le tableau récapitulatif à la page 6.

I/ RESULTATS GENERAUX DU PREMIER TRIMESTRE 2025

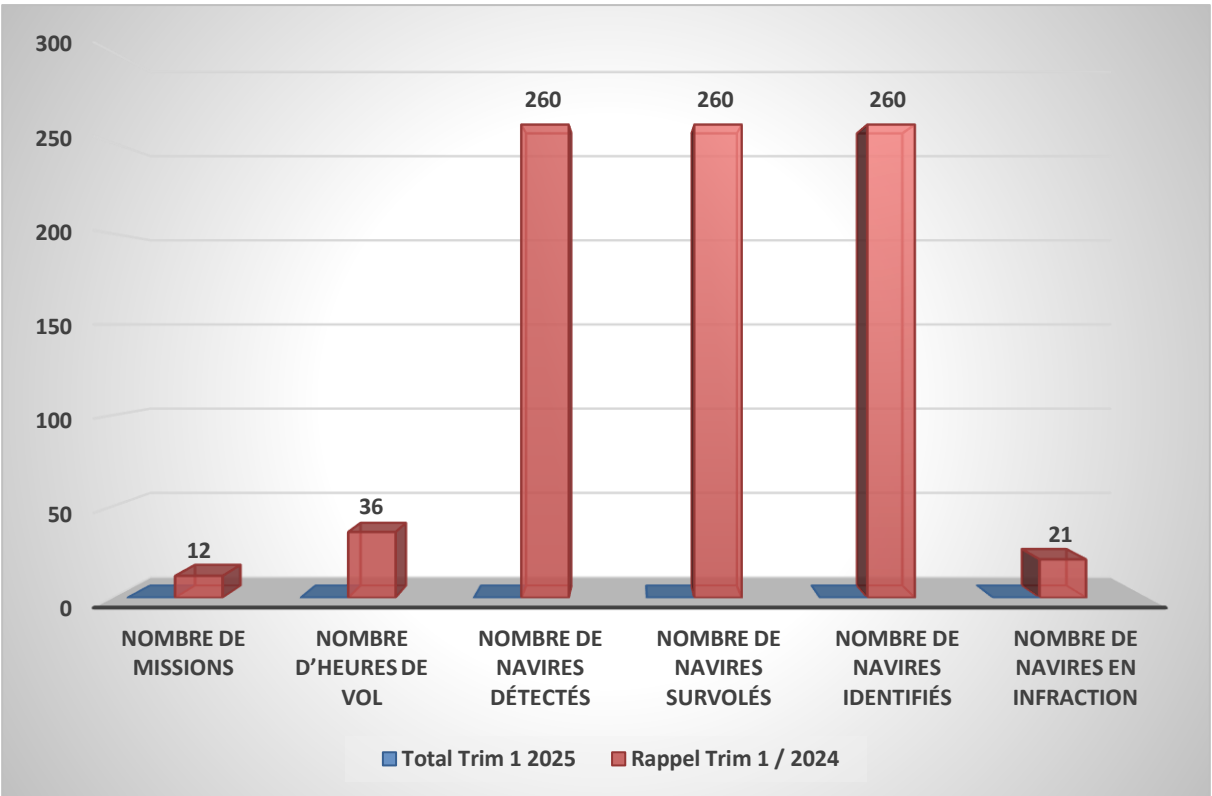
A/ OPERATIONS DE SURVEILLANCE							
Structures d'exécution	Nombre de missions	Nombre de jours cumulés	Unités inspectées ou observées		Unités arraisonnées		Observations
			Pirogues	Navires pêche Industrielle	Pirogues	Navires Pêche Industrielle	
CSRP/ Opération conjointe de surveillance	-		-	-	-	-	NEANT
Stations côtières, centres de pêche continentale et Brigades de surveillance participative	595	90	7 269	6	233	-	Contrôle permis de pêche et gilets de sauvetage / Taille des espèces et AMP
DPSP (Patrouille maritime)	30	-	33	09	01		-
EM-MARINE NATIONALE (Patrouille maritime)	127	303	-	87			Les données statistiques relatives aux arraisonnements de navires de pêche industrielle sont semestriels
Brigade de veille portuaire / Inspections à quai	Tous les jours 24/24	Tous les jours 24/24	-	616	-		
CRRS(Centre Radio Radar Satellite) / Suivi VMS	Tous les jours 24/24	Tous les jours 24/24	-	131	-		
Bureau des Opérations (Patrouille aérienne)	-	-	-	-	-		
B/ INSPECTIONS ET CONTROLE / CERTIFICATION							
	PRODUITS CERTIFIES DIRECTION			PRODUITS CERTIFIES AEROPORT		TOTAL	
	Poids (tonnes)	Nombre de certificat de capture		Poids (tonnes)	Nombre de certificat de capture	Poids (tonnes)	Nombre de certificat de capture
Certification de capture des produits de la pêche	58 788	2367		1076	1554	59 864	3921
C/ SECURITE DES PECHEURS - BILAN DES EVENEMENTS MARINS							
Sécurité et Assistance des pêcheurs artisans	Nombre d'accidents	Nombre de Personnes portées disparues		Nombre de pertes en vies humaines	Nombre de personnes rescapées	Montant estimé des dégâts matériels en F CFA	
	43	27		16	165	14 050 000	
D/ EMBARQUEMENT DES OBSERVATEURS							
Nombre d'embarquement						TOTAL : 09	

II OPERATIONS DE SURVEILLANCE :

II.1 : Patrouille aérienne

		Nombre de missions	Nombre d’heures de vol	Nombre de navires détectés	Nombre de navires survolés	Nombre de navires identifiés	Nombre de navires en infraction	Zones de patrouille		
								N	C	S
Trimestre	Janvier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Février	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Mars	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rappel Trim 1 / 2024		12	36	260	260	260	21	-	-	-
Variation		-12	-36	-260	-260	-260	-21	-	-	-
Evolution en %		-100%	-100%	-100%	-100%	-100%	-100%	-	-	-

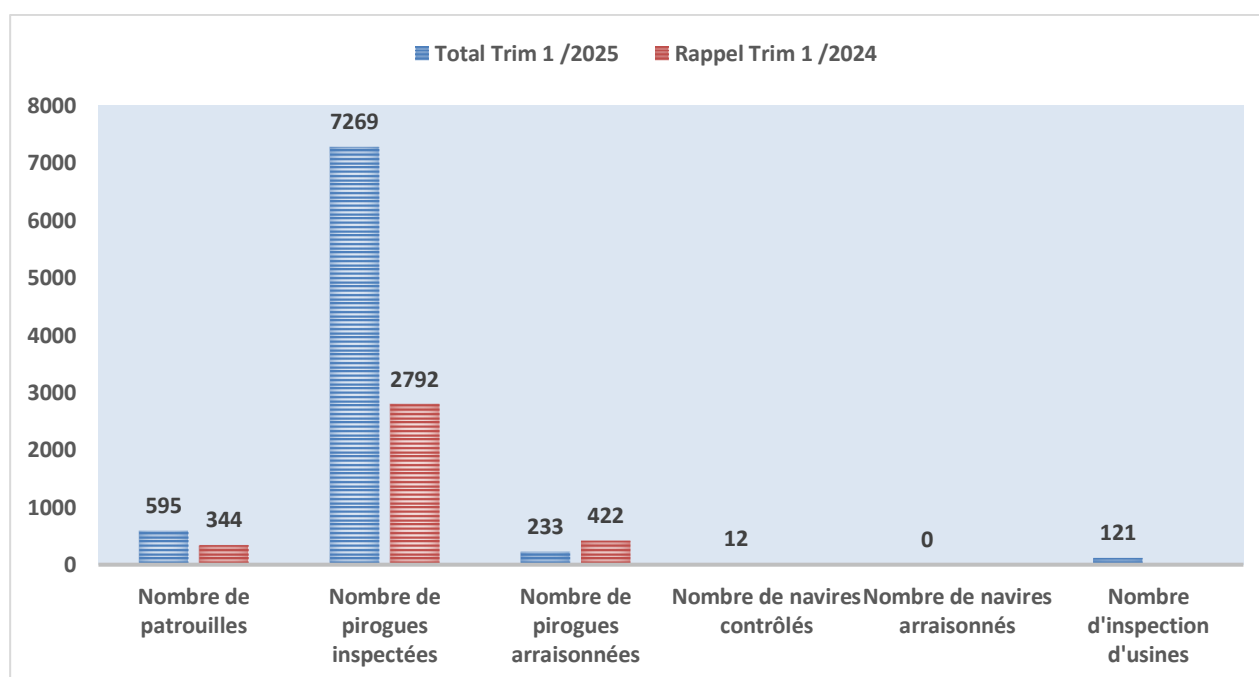
II.1.1 : Graphique des patrouilles aériennes



II.2 : Patrouilles maritimes de surveillance participative par centre secondaire de surveillance côtière

Centres secondaires de surveillance côtière (CSSC)	Nombre de patrouilles	% Nbre de patrouille	Nombre de pirogues inspectées	Nombre de pirogues arraisonnées	Nombre de navires contrôlés	Nombre de navires arraisonnés	Nombre d'inspection d'usines
CAP SKIRRING	38	6%	2660	9	-	-	-
CAYAR	33	6%	469	-	-	-	64
DJIFFÈRE	17	3%	416	25	-	-	-
FASS BOYE	29	5%	189	-	06	-	-
JOAL	35	6%	332	22	-	-	7
KAFOUNTINE	69	12%	249	9	-	-	4
LOMPOUL	27	5%	246	47	-	-	-
MBOUR	67	11%	284	7	-	-	29
NGAPAROU	31	5%	239	75	-	-	-
SAINT LOUIS	228	38%	2132	35	-	-	17
YOFF	21	4%	53	4	-	-	-
Total	595	100%	7269	233	06	-	121
Rappel Trim 1 /2024	344		2792	422	-	-	-
Variation	251		4477	-189	06	-	121
Evolution	73%		160%	-45%	-	-	-

II.2.1 : Graphique des patrouilles maritimes de surveillance participative



II.3 : Tableau des Patrouilles de surveillance maritime par la Marine Nationale

Périodes	Nombre de missions	Nombre de jours en mer cumulés	Unités inspectées ou observées		Unités arraisonnées	
			Pirogues	Navires pêche Industrielle	Pirogues	Navires Pêche Industrielle
Janvier	33	82	-	41	-	3
Février	41	108	-	24	-	1
Mars	53	113	-	22	-	2
Total	127	303	-	87	-	6

II.4 : Tableau des Patrouilles de surveillance maritime par les vedette de la DPSP

Périodes	Nombre de missions	Nombre de jours en mer	Unités inspectées ou observées		Unités arraisonnées	
			Pirogues	Navires pêche Industrielle	Pirogues	Navires Pêche Industrielle
Janvier	12	-	17	-	-	-
Février	10	-	5	-	-	-
Mars	8	-	11	9	1	1
Total	30	-	33	9	1	1

III. INSPECTION ET CONTROLE

III.1 : Suivi VMS des navires nationaux par type de pêche

Type de licence de pêche	1 ^{er} Trimestre 2025	Rappel 1 ^{er} Trimestre 2024	Variation	Evolution
Démersale Côtière (LPDC)	63	63	-	-
Démersale Profonde (LPDP)	57	57	-	-
Pélagique Côtière (LPPC)	3	3	-	-
Pélagique Hauturière (LPPH)	8	8	-	-
TOTAL	131	131	-	-

III.2 : Suivi VMS des navires étrangers par type de pêche

Nationalité	Type de licence	1 ^{er} Trimestre 2025	Rappel 1 ^{er} Trimestre 2024	Variation	Evolution en %
ESPAGNOLE	Licence Pêche Démersale Profonde (LPDP)	-	1	-1	-100%
	Licence Pêche Pélagique Hauturière (LPPH)	-	10	-10	-100%
Sous Total		-	11	-11	-100%
FRANCAISE	Licence Pêche Pélagique Hauturière (LPPH)	-	8	-8	-100%
Sous Total		-	8	-8	-100%
Total Général		-	19	-19	-100%

III.3 : Tableau récapitulatif du suivi VMS des navires nationaux et étrangers

Type de licence de pêche	1 ^{er} Trimestre 2025	Rappel 1 ^{er} Trimestre 2024	Variation	Evolution en %
Navires nationaux	131	131	-	-
Navires étrangers	-	21	-21	-100%
TOTAL	131	152	-21	-14%

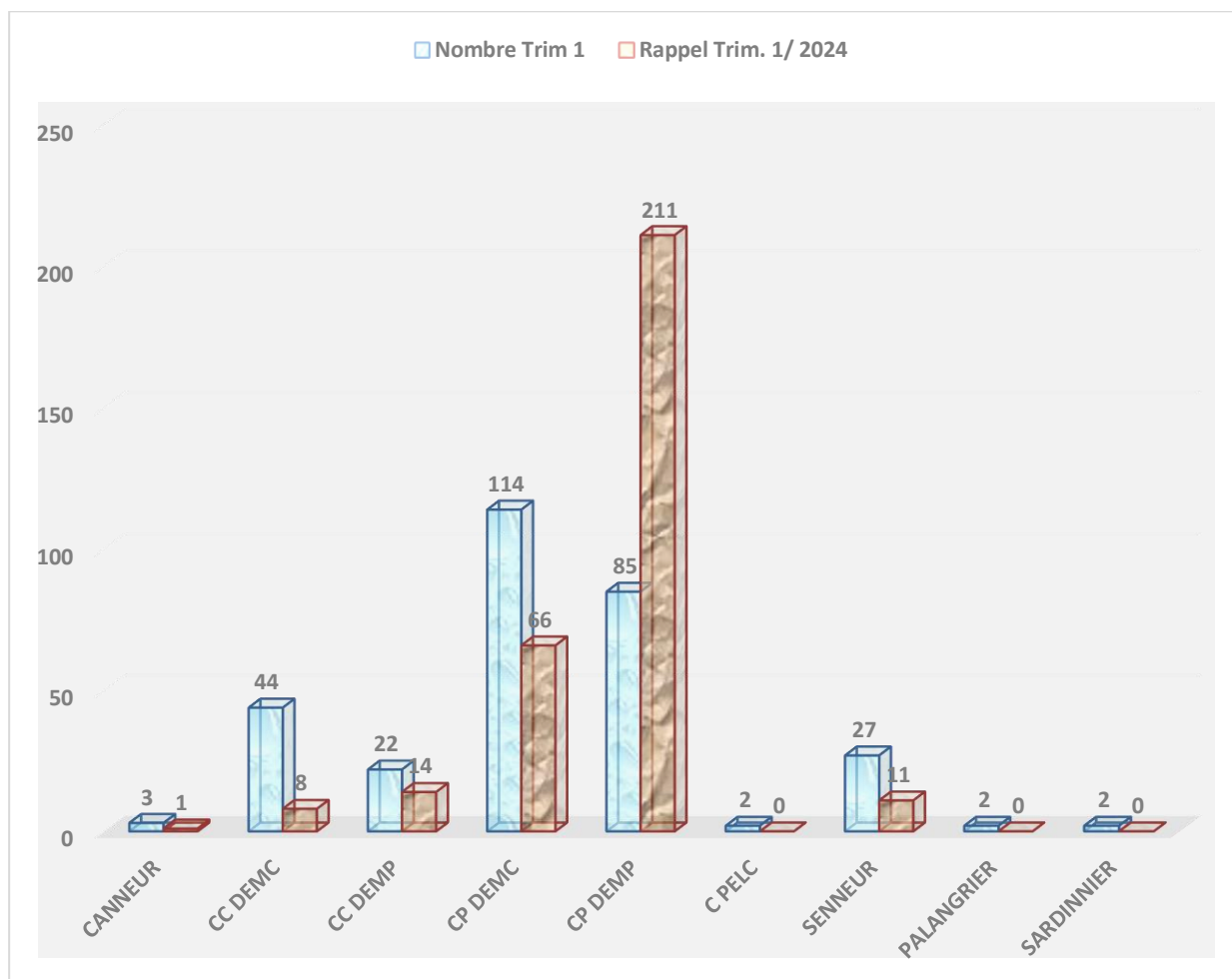
REMARQUE : la liste des navires autorisés est de 152 navires pour l'année 2024. Autrement-dit, il s'agit des cent-trente et un (131) navires battant pavillon sénégalais et de vingt et un (21) navires battant pavillons étrangers dont deux (02) navires d'appui.

III.4 : Inspections à quai

III.4.1 : Nombre d'inspection de navires nationaux par option

	CANNEUR	CC DEMC	CC DEMP	CP DEMC	CP DEMP	C PELC	SENNEUR	PALANGRIER	SARDINNIER	Total général
Nombre	3	44	22	114	85	2	27	2	2	301
Part en %	1,00%	14,62%	7,31%	37,87%	28,24%	0,66%	8,97%	0,66%	0,66%	100,00%
Rappel Trim. 1/2024	1	8	14	66	211	-	11	-	-	311
Variation	2	36	8	48	-126	-	16	-	-	-10
Evolution en %	200%	450%	57%	73%	-60%	-	145%	-	-	-3%

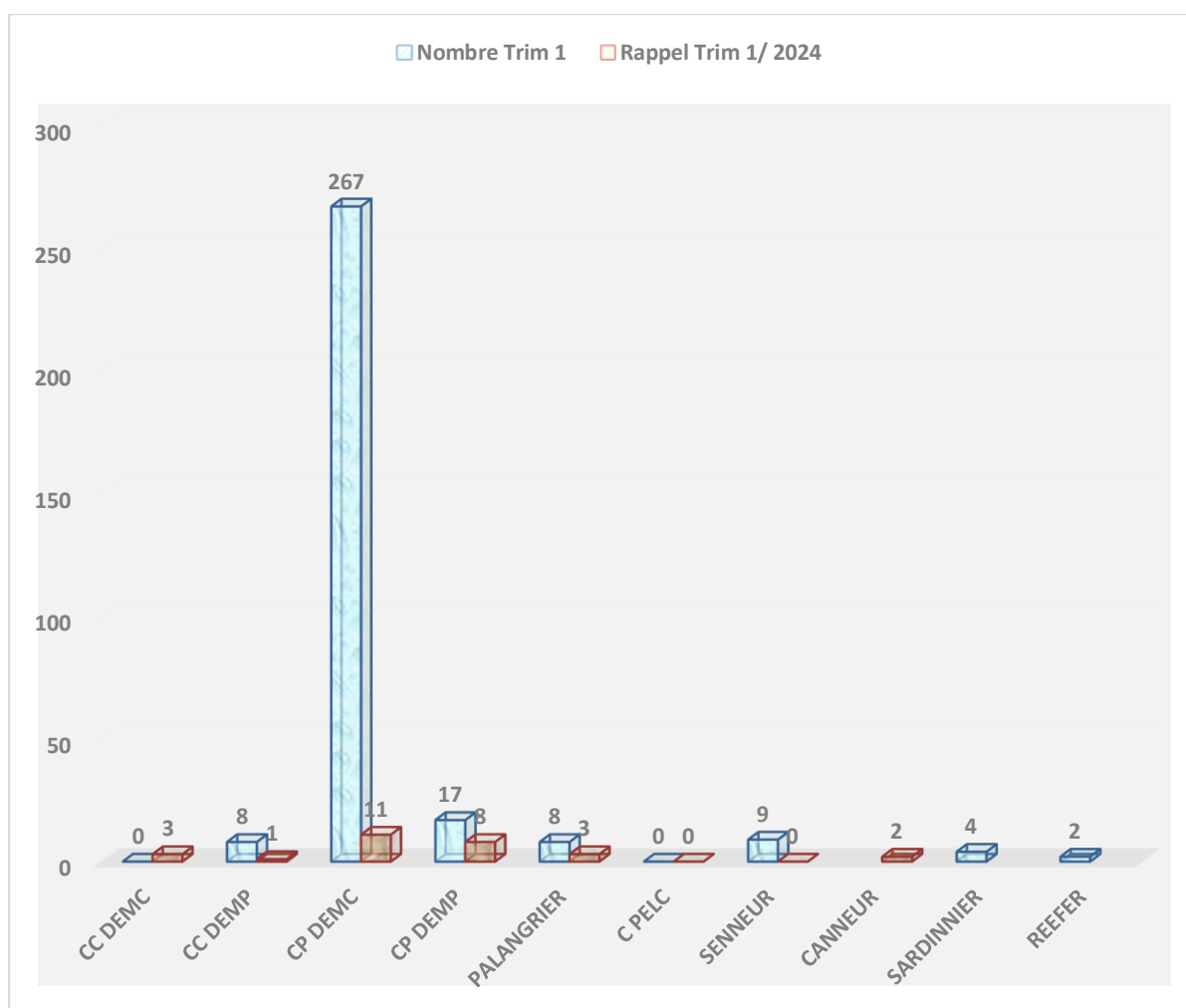
III.4.1.1 Graphique de navires nationaux inspectés



III.4.2 : Nombre d'inspection de navires étrangers par option

	CC DEMC	CC DEMP	CP DEMC	CP DEMP	PALANGRIER	C PELC	SENNEUR	CANNEUR	SARDINNIER	REEFER	Total général
Nombre	-	8	267	17	8	-	9	-	4	2	315
Part en %	-	2,54%	84,76%	5,40%	2,54%	-	2,86%	-	1,27%	0,63%	100%
Rappel Trim 1/ 2024	3	1	11	8	3	-	-	2	-	-	28
Variation	-3	7	256	9	5	-	-	-2	4	2	287
Evolution en %	-100%	700%	2327%	113%	167%	-	-	-100%	-	-	1 025%

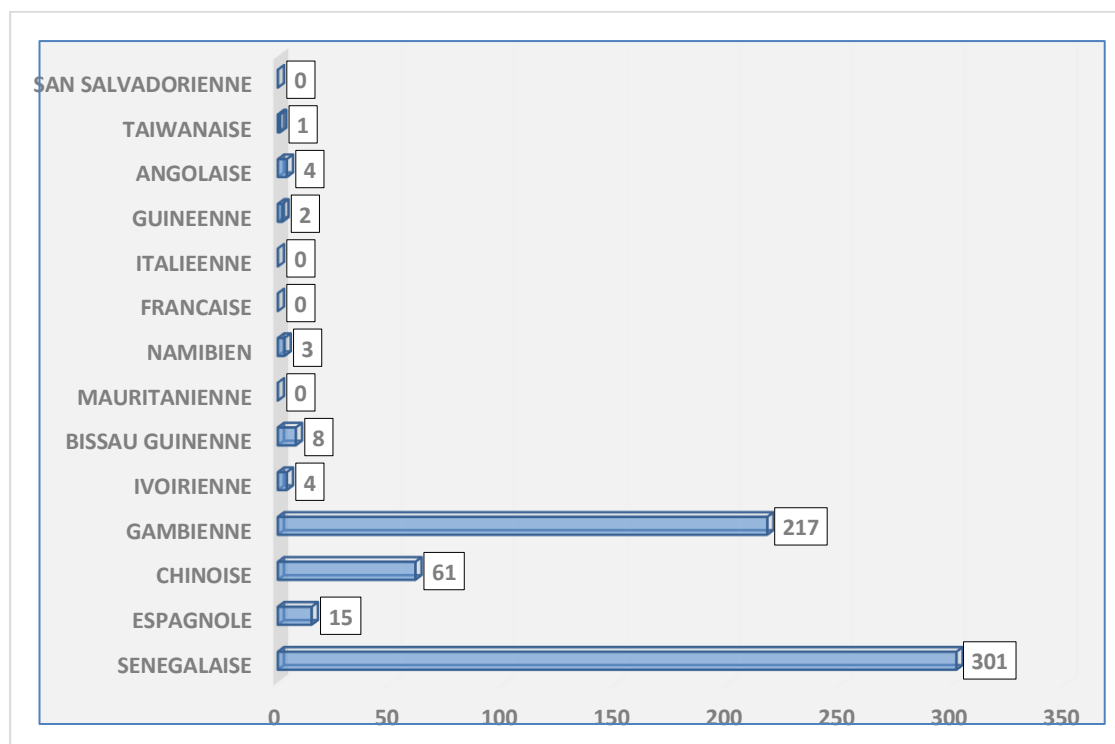
III.4.2.1 Graphique : Nombre de navires étrangers inspectés



III.4.3 : Nombre d'inspection par nationalité

Inspection par nationalité		
Nationalités	nombre	%
SENEGALAISE	301	48,86%
ESPAGNOLE	15	2,44%
CHINOISE	61	9,90%
GAMBIENNE	217	35,23%
IVOIRIENNE	4	0,65%
BISSAU GUINENNE	8	1,30%
MAURITANIENNE	-	-
NAMIBIEN	3	0,49%
FRANCAISE	-	-
ITALIENNE	-	-
GUINEENNE	2	0,32%
ANGOLAISE	4	0,65%
TAIWANAISE	1	0,16%
SAN SALVADORIENNE	-	-
TOTAL	616	100,00%

III.4.3.1 Graphique : Nombre d'inspection par nationalité



IV. ARRAISONNEMENTS

IV.1 : Tableau nombre de navires nationaux arraisonnés par option

PREMIER TRIMESTRE 2025	CP DemC	CC DemC	CC DemP	CP DemP	CP PelC	Senneur	Canneur	Total
	-	-	-	-	-	-	-	-

IV.2 : Tableau nombre de navires étrangers arraisonnés par option

PREMIER TRIMESTRE 2025	CP DemC	CC DemC	CC DemP	CP DemP	CP PelC	Senneur	Reefer	Total
	-	-	-	-	-	-	-	-

IV.3 : Tableau des déclarations de préjudices et montants des conciliations

Période	Régions	Nombre de cas de destruction de filets	Montants estimés des dégâts F CFA	Montant des conciliations F CFA
PREMIER TRIMESTRE 2025	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
TOTAL		-	-	-

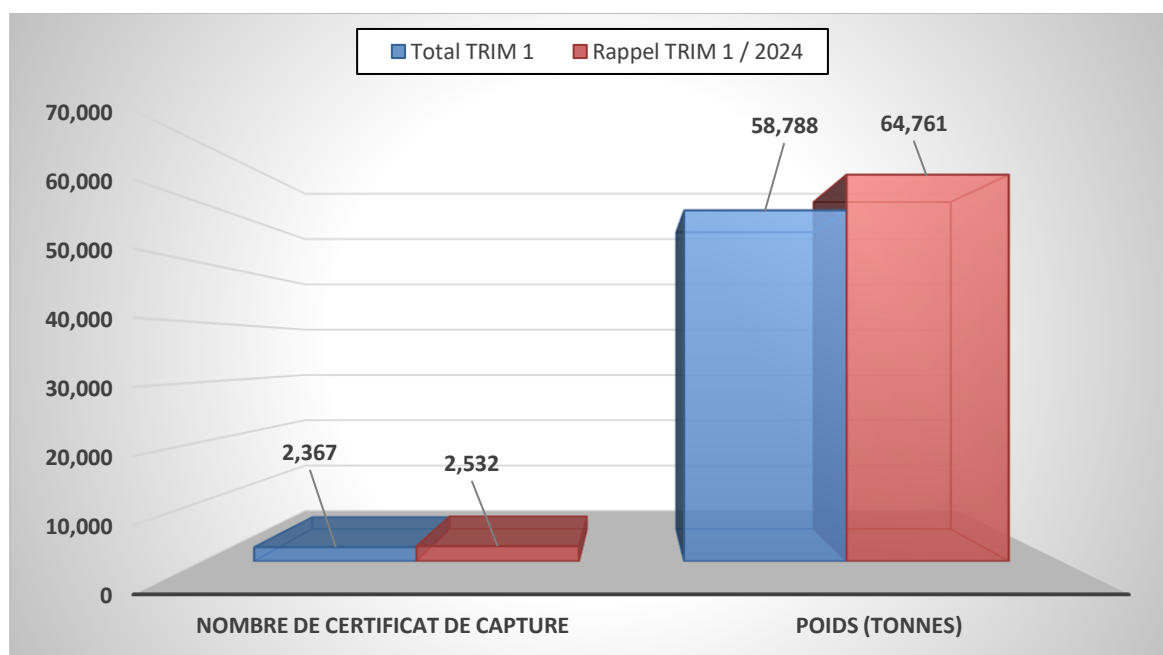
IV.4 : Tableau nombre d'embarquement des observateurs par type de pêche

		Embarquement					
Période		Canneurs	Senneurs SN	Senneurs UE	Merlutiers	CP DEMC	Total
Trimestre	Janvier	-	3	-	-	-	-
	Février	-	3	-	-	-	-
	Mars	-	3	-	-	-	-
Total TRIM 1 / 2025		-	9	-	-	-	9
Rappel TRIM 1 / 2024		2	7	-	1	-	10
Variation		-2	2	-	-1	-	-1
Evolution %		-100%	29%	-	-100%	-	-10%

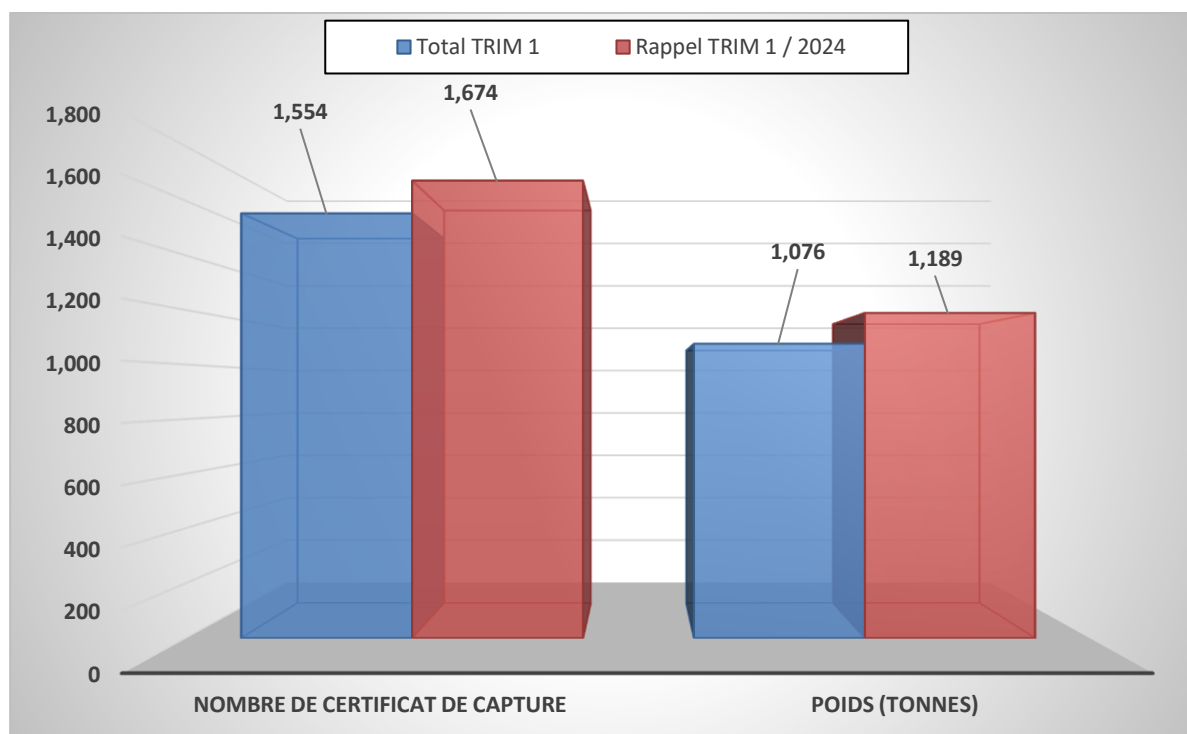
IV.5 : Tableau Certification de capture des produits de la pêche

		Produits certifiés Direction		Produits certifiés Aéroport	
		Nombre de certificat de capture	Poids (tonnes)	Nombre de certificat de capture	Poids (tonnes)
Trimestre	Janvier	783	18 212	360	262
	Février	788	20 550	588	395
	Mars	796	20 026	606	419
Total TRIM 1 / 2025		2 367	58 788	1 554	1 076
Rappel TRIM 1 / 2024		2 532	64 761	1 674	1 189
Variation		-165	-5 973	-120	-113
Evolution		-6,52%	-9,22%	-7,17%	-9,50%

IV.5.1 Graphique : Quantités de produits certifiés (tonnes) et Nombre de certificats / Direction



IV.5.2 Graphique : Quantités de produits certifiés (tonnes) et Nombre de certificats / Aéroport



V : SECURITE DES PECHEURS ARTISANS

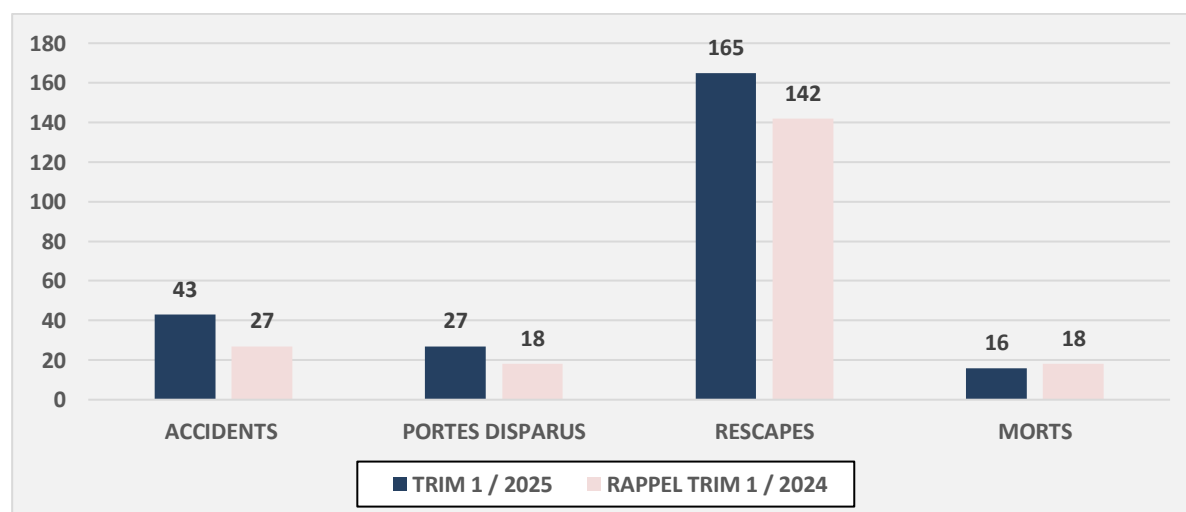
V.1 : Tableau Bilan mensuel des évènements marins pour le 1^{er} Trimestre

MOIS	ACCIDENTS	PORTES DISPARUS	RESCAPES	MORTS	Montant estimé du matériel perdu en F CFA
Janvier	13	10	69	6	5 380 000
Février	18	10	56	6	3 750 000
Mars	12	7	40	4	4 920 000
TOTAL	43	27	165	16	14 050 000 F CFA

V.2 : Tableau Bilan des évènements marins par régions

REGIONS	ACCIDENTS	PORTES DISPARUS	RESCAPES	MORTS	Montant estimé du matériel perdu en F CFA
Thiès	14	5	85	2	5 700 000
Dakar	1	1	-	-	-
Ziguinchor	12	3	6	5	7 000 000
Fatick	6	7	22	4	1 350 000
Saint-Louis	10	11	52	5	-
TRIM 1 / 2025	43	27	165	16	14 050 000 F CFA
RAPPEL TRIM 1 / 2024	27	18	142	18	64 000 000 F CFA
Variation	16	9	23	-2	-49 950 000 F CFA
Evolution %	59%	50%	16%	-11%	-78%

V.2.1 : Graphique : Bilan des évènements marins



V.3 : Typologie des accidents 2025

MOIS	ACCIDENTS	NATURE	CAUSES	BILAN
Janvier	13	❖ Chavirement ❖ Chute ❖ Destruction de matériels	❖ Houle dangereuse ❖ Météo défavorable ❖ Passage d'un navire sur les filets	- 69 rescapés - 10 disparus - 06 morts - Valeur : 5380 000 Fcfa
Février	18	❖ Chavirement ❖ Collision ❖ Chute ❖ Destruction de matériels	❖ Houle dangereuse ❖ Pirogue heurtée ❖ Moteur éteint ❖ Destruction de filet par un chalutier ❖ Fausse manœuvre	- 56 rescapés - 10 disparus - 06 morts - Valeur : 3 750 000 Fcfa
Mars	12	❖ Chavirement ❖ Collision ❖ Chute ❖ Destruction de matériels	❖ Houle dangereuse ❖ Glissade ❖ Heurt de deux pirogues ❖ Fausse manœuvre	- 40 rescapés - 07 disparus - 04 morts - Valeur : 4 920 000 Fcfa